

Autorisation pour l'enseignement primaire pour Jean Charbonnier à Pouilly-sur Saône (Côte-d'Or).

Numéro d'inventaire : 1979.09240

Auteur(s) : France. Académie (Dijon)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'Instruction publique (Paris)

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1831

Description : Imprimé administratif à en-tête du Ministère de l'Instruction publique, complété à la main à l'encre noire. Trace de pliures centrales.

Mesures : hauteur : 265 mm ; largeur : 370 mm

Notes : Certificat d'autorisation d'exercer les fonctions d'instituteur primaire, daté du 2 février 1831 et signé du "Recteur de l'Académie de Dijon". Le sieur Charbonnier a obtenu son brevet de capacité du 3e degré le 18 janvier 1821.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Pouilly-sur-Saône

Nom du département : Côte-d'Or

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 1 page (recto)

Objets associés : 2000.01916

Lieux : Côte-d'Or, Pouilly-sur-Saône

Ministère
de
l'Instruction publique.

Université Royale
de France.

Académie de Dijon.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

N° 387.

AUTORISATION POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Nous, NICOLAS BERTHOT, INSPECTEUR GÉNÉRAL, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE DIJON, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Sur la demande présentée par l' *M. Charbonnier (Jean)* né à *Longepierre*
Département de *Haute-Saône* le *14 9^{me} 1794*

A l'effet d'être admis à exercer les fonctions d' *Instituteur* primaire dans la commune
de *Douilly-lès-Franchère* Département d' *Haute-Saône*

Vu le Brevet de capacité du *troisième* degré, délivré par *Nancy*
à *M. Charbonnier* sous la date du *18 Janvier 1831*

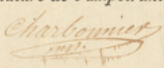
Vu l'avis motivé du Comité de surveillance de l'Instruction primaire séant à *Saône*,
en faveur de la demande dont il s'agit;

Vu aussi les Certificats constatant que l' *M. Charbonnier* a tenu une bonne
conduite depuis l'époque où il a obtenu son Brevet de capacité;

LUI AVONS ACCORDÉ l'Autorisation d'exercer les fonctions d' *Instituteur* primaire dans la
Commune de *Douilly-lès-Franchère* Canton de *Saône* Département de *Haute-Saône*

Délivré à Dijon le *2. Février* 1831

Signature de l'Impétrant,





Par le Recteur :
Le Secrétaire de l'Académie,

